

AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED

95



BULLETIN TRIMESTRIEL

N° 95 de notre

Bulletin de Contact

Patriotisme

Solidarité

Altruisme

Tradition

Humour

Fidélité

Amitié

Courage

OCTOBRE 96

ESPRIT CHASSEUR

Sommaire

Page	2	Le mot du Président
Page	4	Aux parents de Julie et Mélissa et de An et Eefje
Page	5	Esprit, traditions et souvenirs
Page	13	Le mot du Chef de Corps de la Cie QG-2 Ch
Page	16	Nouvelles de la Cie QG-2 Ch
Page	17	Activités CHASSEURS
Page	18	Cotisation 1997
Page	18	Date à retenir
Page	19	Pèlerinage annuel à PONT BRULE et EPPEGEM
Page	20	Discours du Major GUERLOT à VONECHE le 07 septembre 96
Page	23	Marcinelle-Bois du CAZIER - 40 ^e anniversaire
Page	26	URGENT : EXCURSION DU MARDI 29 octobre 96
Page	26	La campagne de Mai 40 - courrier
Page	30	Journée du Patrimoine : 7 et 8 septembre 96
Page	31	Les mascottes du 2 Ch
Page	32	Exposition du peintre Jacques COLIN
Page	33	L'équipement de campagne des Chasseurs à pied
Page	36	Echo du musée
Page	37	La fortification
Page	40	Humour
Page	40	Avec nos félicitations
Page	41	Le coin de la philatélie
Page	42	Ceux qui nous quittent

Editeur responsable : Paul BASTIN - 161, Avenue VANDERVELDE - 6200 BOUFFIOLX
Secrétariat : Musée des Chasseurs Caserne Trégnies - 1A, Av. Gal. Michel - 6000 Charleroi
Trésorerie : Try des marais, 144 - 5651 Tarcienne
C.C.P. : 000-0199352-17

Le mot du président

L'acquittement du Colonel MARCHAL par la Cour Militaire n'est pas passé inaperçu. Certains furent satisfaits du verdict, d'autres en furent irrités. Mon propos n'est pas de prendre parti pour l'un ou l'autre camp mais de soumettre aux lecteurs du "Cor de Chasse" quelques réflexions qui n'engagent que moi-même.

En opération, un Chef militaire exécute une "mission" qu'il reçoit de sa hiérarchie; Au sommet de cette hiérarchie se trouve le pouvoir politique. Les missions humanitaires résultent de résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU et celles-ci sont exprimées en "mandats" à l'intention des exécutants.

La question est donc de savoir si les "résolutions" et les "mandats" sont rédigés en termes suffisamment clairs, suffisamment "militaires", pour être traduits en "procédés tactiques" connus et exécutables par les unités déployées sur le terrain. Nous savons de la bouche de plusieurs chefs de haut rang ayant commandé des missions humanitaires, que ce n'est pas toujours le cas.

Une autre question se pose. Les moyens mis en oeuvre permettent-ils d'exécuter les mandats ?

Il suffit de lire les journaux pour constater que les états acceptant de participer aux missions humanitaires assortissent leur participation de toute sorte de conditions, dictées le plus souvent par un souci d'économie logique en temps de crise; Les exécutants se trouvent alors sur le terrain sans toujours disposer de moyens adéquats.

On peut se demander enfin si les écoles militaires des états participants dispensent à leur personnel une instruction militaire permettant aux unités déployées de s'intégrer rapidement et efficacement dans des opérations exécutées sous le commandement d'états-majors cosmopolites, au sein desquels les règles hiérarchiques ne sont pas toujours très claires.

Quitte à paraître simpliste, je tirerai de ce qui précède la conclusion que c'est à l'autorité politique d'exiger du Conseil de Sécurité de l'ONU un mandat clair comme préalable à l'envoi de troupes en mission humanitaire. C'est aussi au politique d'exiger que les missions soient commandées par des états-majors internationaux (c'est inévitable) compétents. C'est, enfin, encore au politique, mais aussi aux états-majors nationaux, de fixer les moyens adéquats à mettre en oeuvre pour garantir l'exécution des missions, mais aussi la sécurité du personnel déployé.

Autrement dit, reste d'application le triptyque

- un chef compétent
- une mission claire
- des moyens adéquats

“Tripoter” l'un ou l'autre volet du triptyque, c'est créer la potentialité d'un autre procès Marchal.

L. CHASSEUR
Président



Aux parents de Julie et Mélissa

Voici le texte des deux postogrammes adressés par notre Président à la famille de Julie et à celle de Melissa.

Le Président de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied, au nom de son Conseil d'Administration et des membres de l'Amicale, vous exprime ses condoléances sincères à l'occasion du décès tragique de votre petite fille.

Nous ne pouvons qu'exprimer notre sentiment d'horreur au vu des agissements des meurtriers en même temps que notre sympathie admirative pour la dignité dont vous avez fait preuve dans vos interventions publiques.

Notre Amicale s'associera désormais dans la mesure de ses possibilités, à toutes action en faveur de la protection de nos enfants.

Bon courage.

AUX PARENTS DE AN ET EEFJE

Le même texte en néerlandais est parvenu aux parents de An et Eefje.

Esprit, Traditions et souvenirs

Aux jeunes de la Cie QG - 2 Ch

Les quelques pages qui vont suivre vous sont tout particulièrement destinées.

Bien sûr, elles sont arides et rédigées sans fioritures inutiles, bien sûr elles ne sont constituées que d'une litanie de dates, de numéros de Régiments et de lieux de garnisons, MAIS SE SONT VOS RACINES !

A l'aube du XXI^{ème} siècle, dans un climat général d'incertitude, avant de voir OU L'ON VA, il est bon de savoir D'OU L'ON VIENT !

En cette période particulière dans laquelle nous vivons où beaucoup de gens s'accrochent au passé suite à une crainte latente et incontrôlée de l'avenir, il faut REAGIR et prendre une attitude plus positive;

LES TRADITIONS DOIVENT ETRE DES RAILS ET NON PAS DES ORNIERES ; respecter ces traditions, c'est se tourner vers le passé pour mieux BONDIR vers l'avenir.

La continuité des Chasseurs à Pied

Créés en 1830 et 1831, les 1^{er}, 2^e et 3^e Régiments de Chasseurs à Pied sont formés à partir des Corps Francs de BORREMANS, NIELLON et MELLINET, unités ayant participé aux combats de 1830 .

Formations légères, combattant en ordre dispersé et déployées au devant de l'infanterie classique constituée par les Régiments de Ligne, les Chasseurs 1^{er} et 2^e Régiments participent à diverses opérations lors de la campagne des Dix Jours (retour offensif de l'armée des Pays-Bas).

Les garnisons fixées aux Régiments de notre jeune armée tiennent compte des menaces latentes à la frontière, face aux Hollandais. Les rotations entre unités sont fréquentes : pour éviter des longueurs inutiles, nous ne citerons que deux exemples :

- en 1834, le 1 Ch est caserné à LOUVAIN, le 2 Ch à DIEST et le 3 Ch à MECHELEN
- en 1843, nous retrouvons le 1 Ch à ANVERS, le 2 Ch à TOURNAI et le 3 Ch à ARLON

En 1847, une première restructuration (déjà !) frappe la famille des Chasseurs : le 9 Juillet de cette année le 1^{er} Chasseurs devient 1^{er} Chasseurs-Carabiniers puis 1^{er} Carabiniers (1C) à partir de 1850. Il ne reste donc plus que le 2 Ch caserné à BRUXELLES et le 3 Ch en garnison à ANVERS.

Au moment où la menace hollandaise s'est estompée, la France de NAPOLEON III par son attitude revendicatrice inquiète les autorités belges. En Août 1870, lors du conflit franco-allemand, l'ensemble de l'armée est poussé tout au long de la frontière française. (C'est dans ce contexte que se situe l'épisode raconté par le Col BEM e.r. MASSART dans notre N° 92, où le 3 Ch déployé sur la SEMOIS, intercepte une unité française ayant échappé au désastre de SEDAN).

La mission des Chasseurs à Pied étant devenue plus classique et moins aventurée, plus rien ne s'oppose à la possession d'un Drapeau par nos unités. Le 20 août 1872, le Roi Léopold II lors d'une cérémonie au chateau de LAEKEN remet les Drapeaux des 2 Ch et 3 Ch à leurs Chef de Corps.

Il faudra attendre le 29 Janvier 1847 pour voir renaître le 1^{er} Chasseurs qui sera reformé à MONS, par l'apport, entre autres, de cinq Cie du 2 Ch et de cinq Cie du 3 Ch. Ce renfort des deux Régiments frères assurera dès le départ la perpétuité de l'Esprit Chasseur au sein de la "nouvelle" formation.

En 1890, nos trois Régiments occupent simultanément les garnisons qui deviendront traditionnelles pour nos Chasseurs : 1 Ch : CHARLEROI, 2 Ch : MONS, 3 Ch : TOURNAI.

La mobilisation de Juillet 1914 verra la constitution des 4 Ch, 5 Ch et 6 Ch, dédoublement des trois Régiments de base, et des 1^{er}, 2^e et 3^e Chasseurs de Forteresse, ceux-ci regroupant les classes plus anciennes et chargés de la défense des intervalles des régions fortifiées. Cette dernière mission se terminera à la chute des Places et le personnel sera reversé au sein des six Régiments de Chasseurs.

Octobre 1914 voit la fusion des 2 Ch - 5 Ch et des 3 Ch - 6 Ch qui seront à nouveau scindés en Décembre 1916.

A l'armistice, le 11 Novembre 1918, les six Régiments de Chasseurs à Pied totalisent 27 citations sur leurs Drapeaux. Le 1^{er} Chasseurs en compte six à lui seul plus la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold qui lui a été remise par le Roi Albert 1^{er} pour sa conduite à la bataille de MERCKEM. Ces Régiments vainqueurs forment des blocs compacts soudés par l'épreuve du feu. Leurs cadres seront le moule qui modèlera les nouvelles générations de Chasseurs.

L'après-guerre verra les 1 et 4 Ch faire partie de l'armée d'occupation, le 1 Ch à MÖRS, le 4 Ch à GELDERN, alors que le QG de Division est installé à KREFELD.

Pendant ce temps, le 2 Ch, après quelques mois d'occupation en Rhénanie, s'est installé en garnison à CHARLEROI, le 3 Ch à TOURNAI, le 5 Ch à MONS et le 6 Ch à TOURNAI et ATH. En 1926, suite à la réduction de l'infanterie à 6 Divisions, les 4^e, 5^e et 6^e Chasseurs à Pied sont dissous.

Le 1 Ch est caserné à MONS, le 2 Ch à CHARLEROI et le 3 Ch à TOURNAI. Les trois Régiments sont parfaitement intégrés dans leur ville de garnison, et font tous partie de la SDI.

Dès les premières mesures de mobilisation, les 4^e, 5^e et 6^e Chasseurs à Pied sont reformés en Septembre 1939 ; En Octobre de la même année, on assiste à la création des 7^e, 8^e et 9^e Chasseurs ; Le 9 Mars 1940 sont formés les 10^e, 11^e et 12^e Chasseurs en tant que Régiments d'Instruction.

Au 10 Mai 40, les Chasseurs sont regroupés en trois divisions : la 5 DI (1, 2 et 4 Ch), la 10 DI (3, 5 et 6 Ch) et la 17 DI (7, 8 et 9 Ch). Le 28 Mai se termine la Campagne des 18 jours qui a été relatée en détail dans notre revue par le Col e.r. BURTON. Nous ajouterons simplement que partout où ils ont été engagés, que ce soit en bloc ou bataillon par bataillon lors de la crise de la bataille de la Lys, les Régiments de Chasseurs à Pied ont fait honneur à leurs Drapeaux.

Survient maintenant une cassure de cinq longues années, commune à toutes les unités de l'Armée Belge !

Dés la libération, un grand nombre de bataillons sont formés mais utilisés de manière éparse par les armées Anglaises et Américaines. A l'intervention du gouvernement belge, des Brigades destinées à passer sous commandement national sont constituées. Leur instruction, calquée sur le modèle britannique est dispensée en IRLANDE.

Drill et Battle Drill à l'anglaise, équipement et armerment d'outre-Manche... A première vue, nous sommes bien loin de nos Chasseurs de MONS, CHARLEROI et TOURNAI ! pourtant, les anciens veillent ! Une des Brigades, la 5^e, forte de trois bataillons, prend le nom de Brigade MERCKEM, en souvenir du 1 Ch de 1918 et choisit comme signe distinctif un badge au fond de couleur vert sombre surchargé de la lettre M jonquille, surmontée du Cor de Chasse argent et du Shamrock (trèfle, symbole de l'IRLANDE) vert pâle.

Le 8 Mars 1946 a lieu la véritable renaissance de nos trois Régiments de base : les trois bataillons qui constituent la 5^e Bde redeviennent respectivement les 1 Ch, 2 Ch et 3 Ch. Au 31 Décembre 1946, le 1 Ch est à BOURG LEOPOLD, le 2 Ch à BRUXELLES et le 3 Ch à BRILON (RFA).

Le 10 Juin 1947, le 3 Ch est victime d'une première dissolution. La même année, le 1 Ch est en garnison à WALDBRÖL (RFA) et le 2 Ch à SIEGEN (RFA) qu'il quittera en 1948 pour regagner sa ville de garnison : CHARLEROI.

En 1949, le 1 Ch abandonne WALDBRÖL et vient s'installer à

AIX-LA-CHAPELLE jusqu'en 1951 ou il déménagera pour HEMER (près d'ISERLOHN).

Le 5 Janvier 1954, le 3 Ch est reformé à VERVIERS, mais le 1^{er} Juillet de la même année, il disparaît à nouveau en tant qu'unité d'active.

En Décembre 1955, le 1 Ch quitte la WESTPHALIE et prend ses derniers quartiers à SPICH où il passe à la réserve le 1 Février 1957....

Il ne reste plus comme unité de Chasseurs d'active que le 2 Ch, toujours à CHARLEROI où, depuis son retour, il fait successivement partie des Forces de l'Intérieur avec intermède à la 4 DI, du 1 (BE) Corps à partir de 1961, où, après un court passage à la 16 Bde, il passe à la 17 Bde Bl qu'il quitte en 1968 pour rejoindre les Forces de l'Intérieur. En 1976, le 2 Ch fait mutation pour SIEGEN où il devient le Bataillon Anti-char de la 17 Bde Bl. En 1986, il est réduit à une Cie de missiles MILAN et prend ses quartiers à SPICH en 1992, avant de devenir Cie QG/2 Ch à MARCHE-EN-FAMENNE où il se trouve depuis 1994.

“La boucle est bouclée”

Aux Régiments créés depuis notre indépendance, jusqu'à ceux du 28 Mai 1940, ont succédé les Bataillons de Chasseurs du dernier après-guerre. Ensuite, au sein de l'unité anti-char, la haute technologie s'est imposée au détriment des effectifs.

La dernière “grande lessive” qui vient de sévir au sein de notre armée (et dont les politiciens ont soigneusement évité d'étudier les répercussions à moyen et long terme) a ramené nos effectifs à 80 Chasseurs, comme l'a écrit si bien le Major Christian DUPUIS, Chef de Corps de la Cie QG/2 Ch: “ Le vieux Drapeau du 2 Ch est en de bonnes mains ! ”

Comme dans la sonnerie “A la soupe” qu'entonnaient nos clairons aux heures de repas : IL Y EN A PEU MAIS C'EST DU BON !

Un ancien des 1,2 et 3 Ch.

Dans de futures rubriques, nous tenterons de restituer l'ambiance au 1^{er} Chasseurs à Pied dans les années 55 à 57. Nous traiterons du 2^e Chasseurs à Pied et nous évoquerons nos unités de réserve et en particulier le 3^e Chasseurs.

NOS ANCIENS

Monsieur D. HENRARD, qui prépare un ouvrage sur le 2 Ch et qui s'est documenté aux sources les plus officielles a eu l'occasion de consulter les fiches matriculaires d'anciens Chefs de Corps de différents régiments de Chasseurs à Pied. Nous le remercions de nous avoir permis d'utiliser ses notes dont nous faisons de larges extraits.

Nous débutons par la biographie du Colonel BEM LESCORNEZ qui a commandé au feu le 2 Ch en MAI 1940.

Georges LESCORNEZ naît à SAINT-NICOLAS (FLANDRE ORIENTALE) le 09 Juin 1886.

Il s'engage au 2 Ch le 29 Septembre 1903. Nommé Caporal, il est ensuite admis à l'Ecole Militaire où, jeune Sergent, il entre le 17 Décembre 1904. Sous-Lieutenant le 25 Décembre 1906 il est affecté au 2 Ch.

Le 20 Octobre 1911, il rejoint la Force Publique au Congo Belge. Il est successivement nommé Lieutenant le 1^{er} Juillet 1912, Capitaine le 30 Avril 1915 et Commandant le 18 Décembre 1916. Il participe à la campagne au sein de la Force Publique et est blessé au combat de KATO. Le 15 Juillet 1917, il rejoint le front occidental. Affecté à la 5^e Division, il est à nouveau désigné pour le 2 Ch.

Détaché au Centre d'Instruction d'Etat-Major le 12 Novembre 1917, il est affecté à sa sortie à l'EM de la 11^e puis de la 5^e Division. Le 9 Septembre 1919, il suit les cours de l'Ecole Supérieure de Guerre à PARIS. Le 13 Juillet 21, il rejoint le 2 Ch, qu'il quitte à nouveau quatre mois plus tard pour le Ministère de la Défense Nationale.

Le Cdt BEM LESCORNEZ quitte l'armée, à sa demande le 1^{er} Février 1925. Il passe dans les cadres de réserve et est désigné administrativement pour le 2 Ch.



*Colonel BEM de Réserve LESCORNEZ
Commandant du 2^{ème} Régiment de Chasseurs à Pied
du 28 octobre 1939 au 28 mai 1940*



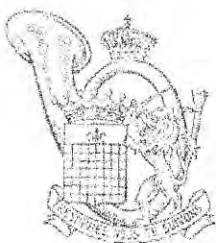
Promu dans la réserve au grade de Major BEM le 26 Mars 1926, il est nommé Lieutenant-Colonel BEM le 26 Septembre 1931. En Août 1935, il effectue un rappel au 2^e Chasseurs à Pied et devient Colonel BEM de réserve le 26 Mars 1936.

Il prend le commandement du 2^e Chasseurs à Pied le 27 Octobre 1939 et fera la campagne des 18 jours à la tête de ce Régiment où il était entré pour la première fois comme simple engagé en 1903; Nommé Général-Major de réserve, et atteint par la limite d'âge, il cesse de faire partie des cadres de réserve le 3 Janvier 1947.

Il meurt à SCHAERBEEK le 27 Mars 1980, à l'âge de 93 ans.

Titulaire de 8 chevrons de front, d'un chevron de blessure et d'un nombre impressionnant de distinctions honorifiques dont la Légion d'Honneur, la Croix de Guerre française avec palme, la Croix de Guerre belge avec palme, l'Ordre de la Couronne avec palme et l'Ordre de Léopold avec palmes, le Chef de Corps du 2^e Chasseurs à Pied en Mai 1940 était, au dire des Anciens qui l'ont bien connu, un TOUT GRAND CHEF.

Sa citation à l'ordre du jour de l' Armée, le 30 Mai 1919 est éloquente : Officier d'un grand mérite et d'un courage à toute épreuve. A participé a la glorieuse campagne africaine au cours de laquelle il fut blessé au combat de KATO. A montré dans ses fonctions d'Adjoint à l'Etat-Major de la 5^e Division d'Armée un grand esprit de sacrifice. S'est distingué tout particulièrement pendant la bataille des Flandres dans le service de liaison au combat.



Le mot du Chef de Corps

29 juillet 96, deux C130 de notre force aérienne débarquaient à ZAGREB le personnel de la mission UNTAES 2.

29 juillet 96, ces deux mêmes C130 réembarquaient le personnel de la mission UNTAES 1.

C'est de cette manière que la présence des Chasseurs de la Cie QG-2 Ch et du personnel appartenant à l'EM 7 Bde Mec se perpétue de mission en mission, sur le sol Yougoslave.

Au nom du personnel UNTAES 1, un grand merci à tous ceux et à toutes celles qui, par leur présence aux "Info familles" ou par un mot amical nous ont soutenu tout au long de cette mission. A tous et à toutes, je demande de continuer à apporter le même soutien au personnel participant à la mission BELBAT XIII et UNTAES 2.

Ne tenant pas à plagier les médias qui, tout au long de ces dernières années, nous ont décrit en long et en large le problème Yougoslave, je me bornerai donc, dans cet article, à vous parler de nous; mais de nous, au quotidien de notre mission.

Vivre ensemble n'est pas toujours aisé.

Vivre ensemble durant 04 mois avec du personnel appartenant à 24 unités différentes des deux régimes linguistiques et dans des conditions souvent difficiles, constitue un cocktail où sont rassemblés tous les ingrédients nécessaires pour provoquer inmanquablement "quelques frictions et tensions".

Ces difficultés, dès le départ nous les avons vécues.

Ainsi, la mise en place de la "Cie QG UNTAES" ne fut pas un modèle à reproduire. En effet, au moment où notre personnel d'installation (Adjudant Chef LATOUR) rejoignait le 23 février la zone

d'opérations, de nombreux éléments n'étaient pas encore en notre possession :

- lieu d'implantation de l'unité,
- organisation et désignation du personnel,
- configuration définitive du matériel de l'unité,
- ...

Aussi ne faut-il donc pas s'étonner que lors de notre arrivée, le 02 avril, les possibilités de logement étaient totalement insuffisantes.

De plus, deux heures à peine après avoir franchi l'entrée de ce qui deviendrait notre cantonnement durant les 04 mois à venir, la majorité des missions dévolues à la Compagnie QG UNTAES étaient assurées. Rien de surprenant donc que deux longs mois de travail et surtout d'un combat incessant avec l'organisation onusienne furent nécessaires pour qu'enfin des conditions décentes de vie nous soient assurées et que notre seule souci soit "SERVIR"

SERVIR ... tout un programme en soi:

- assurer les liaisons, non seulement au sein de notre unité, mais également auprès des autres unités,
- assurer la garde et la défense de notre propre cantonnement ainsi que celui du Quartier Général,
- assurer tous les appuis nécessaires pour que fonctionne correctement le Quartier Général,
- escorter des convois,
- exécuter des patrouilles,
- distribuer les bulletins d'INFO UNTAES dans les localités de la région,
- maintenir le niveau d'instruction et d'entrainement de l'unité,
- ...

Voici donc les principales activités qui furent notre lot journalier.

SERVIR, ... encore et toujours SERVIR !!

Aussi, au fur et à mesure qu'avancait dans le temps notre mission

et que pour certains l'exécution des nombreux services se faisait de plus en plus pénible, le titre d'un livre d'un auteur français (A. de VIGNY) m'est revenu à l'esprit.

"GRANDEUR ET SERVITUDES MILITAIRES".

GRANDEUR; même au singulier, il y en a peu pour une Cie QG, du moins de cette grandeur qui fait que les actions accomplies vous placent sur le devant de la scène.

SERVITUDES; au pluriel cette fois, car elles furent nombreuses et souvent considérées par d'aucuns comme insuffisantes. Cela, ce fut pour la plupart d'entre-nous le lot quotidien. En somme, notre travail dans les coulisses.

Je terminerai cependant en rappelant ceci : et si je le dis, c'est parce que j'y crois :

SOYONS CONVAINCU QU'IL Y A TOUJOURS BEAUCOUP DE GRANDEUR LORSQUE L'ON SERT CORRECTEMENT.

UNTAES 1 - sont toujours en mission

ISgt Maj DELWICHE (EM Bde Mec) jusqu'en Octobre 96

Cpl Chef CARETTE (Cie QG/2 Ch) jusqu'en Octobre 96

UNTAES 2 - en mission depuis Août 96

Maj BEM BABETTE (EM 7 Bde Mec) jusqu'en Février 97

Adjt GENATZY (EM 7 Bde Mec) jusqu'en Février 97

Adjt CHARLES (Cie QG/2 Ch) jusqu'en Novembre 96

1 Sgt Chef BINAME (Cie QG/2 Ch) jusqu'en Novembre 96

1 Sgt MAGERAT (Cie QG/2 Ch) jusqu'en Novembre 96

Sgt SPIETSAERT (Cie QG/2 Ch) jusqu'en Novembre 96

Cpl CEOLA (Cie QG/2 Ch) jusqu'en Novembre 96

Cpl FOBELET (Cie QG/2 Ch) jusqu'en Novembre 96

Cpl LEROY F (Cie QG/2 Ch) jusqu'en Novembre 96

Cpl LEROY D (Cie QG/2 Ch) jusqu'en Novembre 96

Cpl GOSSYE (Cie QG/2 Ch) jusqu'en Février 97

Cpl SCIEUR (Cie QG/2 Ch) jusqu'en Mars 97

BELBAT XIII - en mission depuis Août 96

Cdt DEVOS (EM 7 Bde Mec) jusqu'en Novembre 96

Cpl Chef VERHAEGHE (EM 7 Bde Mec) jusqu'en Novembre 96

Mais ..., je peux déjà dire que pour la mission UNTAES 3, la Cie QG/2 Ch sera déjà représentée de Décembre 96 à Mars 97 par les :

Cdt BAUDESSON (EM Bde Mec) a partir de octobre 96

1 Sgt Maj WATTEAU (Cie QG/2 Ch)

1 Sgt Maj LEBRUN (Cie QG/2 Ch)

Cpl FAIRON (Cie QG/2 Ch)

Cpl FOSSEUR (Cie QG/2 Ch)

Pour ces derniers, je demanderai à tous nos amis ANCAP et autres, d'avoir une pensée toute particulière à l'occasion des fêtes de fin d'année et si possible (pourquoi pas !), traduire cette pensée par un petit mot d'amitié voire un petit colis.

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Les nouvelles de la Cie QG - 2 Ch

Le Major DUPUIS, Chef de Corps de la Cie QG - 2 Ch a eu l'amabilité de nous faire part des activités de son unité pour l'année 97

- Camp Bde à VOGELSANG du 17 au 28 février 97,
- CPX Bde du 10 au 14 mars 97,
- CPX 1 Div Mec du 14 au 18 Avr 97,
- Camp Cie QG-2 Ch à LAGLAND du 26 au 31 Mai 96,
- Renforts à fournir pour l'organisation de la Marche du souvenir du 25 au 28 juin 97,
- Renforts à fournir pour le Camp de BERGEN du 08 au 28 Sep 97,
- Vraisemblablement participation à une manoeuvre avec la 1 Div Bl française du 20 au 27 octobre 97,
- Camp Bde à VOGELSANG du 27 octobre au 06 novembre 97.

Date à retenir : 29 novembre 96

Soirée des Chasseurs à Pied . Anciens et nouveaux, vous êtes invités et attendus à la Cie QG/2 Ch à MARCHE-EN-FAMENNE.

(les renseignements concernant cette soirée vous seront communiqués dans les jours prochains).



Activités Chasseurs

- Un nombreux courrier s'est échangé entre notre amicale et nos Chasseurs en mission en ex-Yougoslavie. Grâce à ceux-ci nous avons été tenus au courant de leur travail et des difficultés journalières rencontrées. Un tout grand merci à nos "correspondants" à qui nous souhaitons un bon repos en famille.
- Comme chaque année, les drapeaux des unités dissoutes quittent le Musée de l'Armée et portés par des Officiers de réserve participent en bloc au défilé du 21 juillet.
Cette année, notre ami Guy CHARLIER, a eu l'honneur de porter le vieux Drapeau du 1^{er} Régiment de Chasseurs à Pied décoré par le Roi ALBERT 1^{er} de la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold et titulaire des citations :
YSER-MERCKEM-OOSTNIEUWKERKE-LIEGE-MOST LEZ ROULERS-ANVERS
- L'ANCAP s'est associée aux cérémonies du 40^e anniversaire de la catastrophe du Bois du Cazier (voir article dans la présente revue)
- Notre Président, au nom de l'ANCAP, a adressé un télégramme de condoléances aux parents de Julie, Mélissa, An et Eefje. S'associant à leur deuil, il leur témoigne son admiration pour leur grande dignité face à cette tragédie sans nom. (voir copie des télégrammes dans la présente revue)

- Le 2 septembre 1996, une délégation de l'ANCAP conduite par son président, le Colonel Chasseur, a assisté à la commémoration de l'entrée des Américains en Belgique, en septembre 1944, à Cendron et au premier combat qu'ils menèrent sur le sol belge à Monceau-Imbrechies, combat au cours duquel tombèrent 12 hommes. Le général Briquemont rehaussait ces cérémonies de sa présence. De nombreux militaires américains et belges étaient aussi présents ainsi que diverses autorités civiles.

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

COTISATION

Le montant de la cotisation pour l'exercice 97, reste inchangé et s'élève à minimum 250 francs à verser au

CCP 000-0199352-17 de l'ANCAP

Try du Marais 144

5661 TARCIEUNE

à l'aide du bulletin de versement annexé.

!!! DATE A RETENIR !!!

Notre prochaine assemblée générale, suivie du traditionnel banquet se déroulera **le samedi 1 mars 1997** au Centre FOURCAULT, rue des Français 147 à 6020 DAMPREY.

TOUTES les précisions voulues vous seront données dans notre bulletin du **15 janvier 97**.

Nous vous demandons dès à présent de bloquer cette date dans votre agenda.

Pélérinage annuel à PONT BRULE et EPPEGEM

Le pèlerinage de l'ANCAP à PONT-BRULE et à EPPEGEM

Le dimanche 25 août était consacré au traditionnel pèlerinage de l'ANCAP à PONT-BRULE, lieu de l'acte héroïque de Trésignies, et à EPPEGEM, terre où tombèrent tant de Chasseurs à Pied lors de la première guerre mondiale.

A 10 Hr, le Major DUPUIS, Chef de Corps du 2 Ch, en présence du drapeau du Régiment encadré de deux pelotons en armes, déposait des fleurs sur la tombe de Trésignies et au monument érigé le long du canal à l'endroit où tomba l'héroïque chasseur.

A 11Hr, en présence des autorités communales, l'Abbé DEVROYE, doyen d'EPPEGEM, célébrait une messe solennelle. Notre aumônier Rik ULENAERS prononçait l'homélie. Il y a, disait-il, un mystère du mal. Pourquoi l'homme choisit-il parfois des attitudes, des actions mauvaises ? Qu'est-ce qui le pousse à ce choix ? Il importe que chacun se pose la question et soit vigilant sur ses propres choix.

Après l'office, sur la place du village, le Bourgmestre de ZEMST, Mr VAN ROOST, présida un dépôt de fleurs au monument aux morts du village, avant que ne se mette en place le cortège vers le cimetière militaire. Les drapeaux et la fanfare locale ouvraient ce cortège.

Au cimetière, eurent lieu les discours du premier échevin de Zemst, qui mit en exergue la fidélité de cette rencontre entre Flamands et Wallons. Le Président de l'ANCAP dit que l'héritage que les anciens lèguent à nos jeunes est loin d'être négligeable. Mais les extraordinaires succès des sciences et de la recherche ont été mal gérés, ce qui met ces jeunes devant le défi de devoir faire mieux et d'inventer des valeurs nouvelles s'ils veulent se créer un monde meilleur. Des fleurs sont alors déposées. Après un ultime arrêt fleuri à l'effigie du Roi Albert I à l'ancienne maison communale, eut lieu la réception officielle, suivie du banquet des Chasseurs ponctué, comme il se doit, par le chant des 80 chasseurs soulignant l'excellente ambiance de la journée.

Cérémonies de commémoration du 7 septembre 96 à Vonêche.

Le 5 septembre 1943, le Lieutenant Tholomé du 5^e Chasseurs à Pied était abattu en compagnie d'un compagnon d'armes lors de l'attaque par les Allemands du camp du Bourlet (Vonêche) dont il était le chef.

Le 7 septembre 1996, hommage lui était rendu devant une stèle érigée par le 2 Ch dans les années qui ont suivi la libération, sur les lieux où avait existé ce maquis. Une délégation de l'ANCAP, conduite par le Colonel G. Martin, compagnon d'armes du Lieutenant Tholomé et le Major D. Guerlot était présente. Ci dessous, le texte de l'allocution prononcée par le Major Guerlot.

Paul DUMONT, le 9 Sep 96

Discours du Major GUERLOT à VONECHE le 7 septembre 96

Il y a 53 ans tombaient en ce coin d'Ardenne une poignée de braves, Wallons et Flamands, victimes du devoir et de cette faim de liberté qui animaient tous les belges unis contre l'opresseur. Leur sacrifice n'a certes pas été vain. Ils furent l'un des innombrables grains de sable qui grippèrent la machine infernale nazie.

La somme de toutes leurs actions permit, l'année suivante, l'arrivée des libérateurs avec un minimum de pertes. Que de chemin parcouru depuis ! Grâce au dévouement de proches, d'amis et d'amies, vous n'êtes pas tombés dans l'oubli. Plus de cinq décennies après votre brutale disparition, certains se souviennent encore et nous font passer le message pour que personne n'oublie votre abnégation.

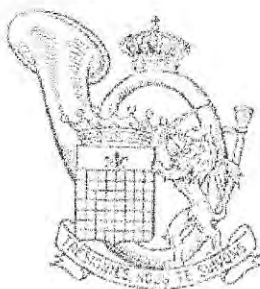
Surtout que votre sacrifice ne devienne pas stérile. Vous avez fait le don suprême en offrant vos vies, qu'ils nous soit demandé de

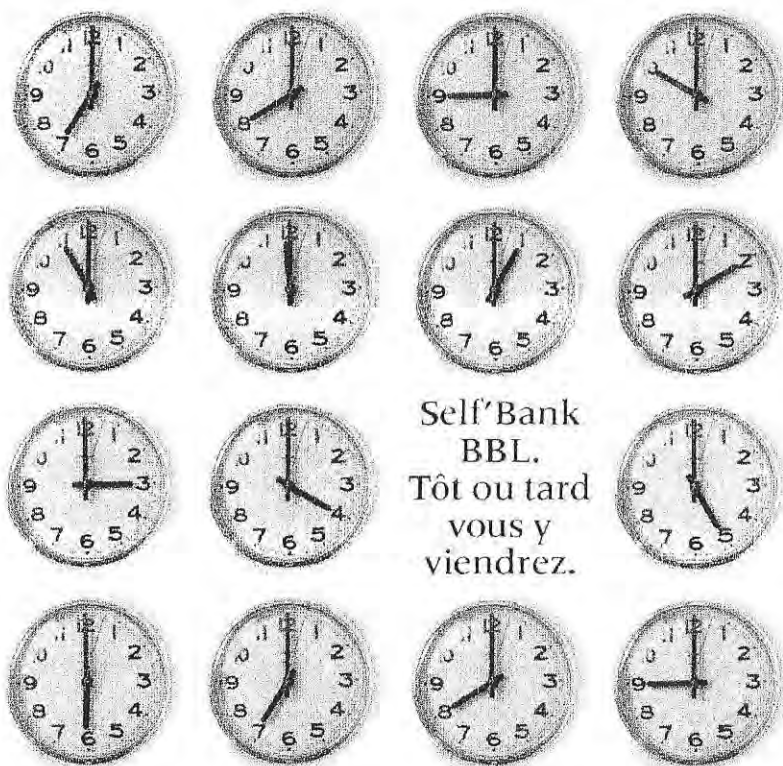
continuer votre lutte sur un autre terrain, avec d'autres armes contre un autre ennemi. Notre tâche ne sera pas facile car cet ennemi s'appelle tantôt pédophile, extrémiste, raciste et surtout ne porte pas d'uniforme.

Que la combativité et la tenacité de tous ces héros forcent nos motivations pour la justice et la sauvegarde des valeurs humaines.

Il est peut-être à déplorer que le belge ne pense à sa devise que dans l'adversité. Mais comme vous, unis autour de nos couleurs nationales pour sauver la patrie du joug nazi, nous voulons rester unis pour combattre toute forme d'ignominie; Guidez nos pas et nos bras. Ces combats seront pour vous notre merci.

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆





Self'Bank
BBL.
Tôt ou tard
vous y
viendrez.

De 7 heures à 21 heures, 7 jours sur 7, les agences automatiques Self'Bank vous permettent de consulter l'état de vos comptes BBL, de retirer de l'argent, mais aussi d'effectuer vos virements, de réaliser des placements et même de calculer vos impôts.

Résultat: des l'heure du petit déjeuner et jusqu'en soirée.

Self'Bank vous laisse plus de temps pour gérer vos comptes BBL

BBL
BANQUE BELLE

LA PRÉFÉRÉE DES BANQUES

MARCINELLE - Bois du CAZIER

40^e anniversaire

MARCINELLE 1956 - 1996

Mercredi 8 août 1956, au charbonnage du Bois du Cazier à MARCINELLE, 274 mineurs sont descendus au fond de la mine.

Une tragique erreur de manutention d'un wagonnet dans la cage d'extraction et c'est le drame ! Un court-circuit déclenche un incendie attisé par l'huile dégoulinant d'un réservoir. Une fumée suffoquante envahit les galeries et s'échappe par le sommet du puits, annonçant la catastrophe à tous les quartiers voisins.

Au 2 Ch, tout est calme en cette matinée du 8 août : les compagnies de Fus se préparent au départ en permission après la période de garde aux Palais. La compagnie d'Armes Lourdes est en bivouac au château d'HAM-SUR-HEURE. Tous ignorent le drame qui se déroule à quelques kilomètres du quartier.

Aux environs de midi, au mess, trois officiers ont entendu à la radio la queue d'une information : "il semble qu'on se trouve devant une catastrophe minière sans précédent ... mais aucune indication de l'endroit du sinistre.

Au moment où le Cdt J. BOURG officier S1 quitte le quartier, le chef de Poste le hèle en lui signalant une communication téléphonique urgente. C'est le Commandant de Province qui le met au courant de la situation, consigne la troupe au quartier et la met à la disposition du Bois du Cazier.

La procédure est lancée. Le Lt Col PARENT, Chef de Corps, en visite au bivouac d'HAM-SUR-HEURE fait lever celui-ci et donne l'ordre de rejoindre immédiatement la caserne. Lui-même se rend direc-

tement au charbonnage afin de connaître au plus tôt l'aide prioritaire que le 2 Ch devra fournir. Lorsqu'il rejoint le quartier, les compagnies sont rassemblées dans la cour, prêtes à intervenir.

Les missions sont réparties : un premier détachement de 20 hommes part aussitôt emportant brancards et matériel de première urgence. Il est bientôt suivi d'un second aux effectifs plus importants. A leur arrivée sur les lieux nos Chasseurs assistent, le coeur serré aux scènes de désespoir des familles serrées contre les grilles du charbonnage.

Le travail s'organise. A 1630 Hr, 13 rescapés (malheureusement les seuls) auront été remontés à la surface par les sauveteurs et brancardés par les Chasseurs. Ceux-ci se donnent à fond, amenant à proximité du puits extincteurs, ballots de paille de verre et sacs de sable qu'ils ont remplis à proximité. Le travail se poursuit de nuit. Les opérations de sauvetage proprement dites sont l'oeuvre des spécialistes, nos Chasseurs se réserveront les tâches plus modestes : ravitaillement du personnel, tentes et auvents pour accueillir les familles qui espèrent toujours et autres menus travaux. Mais et surtout ils seront là aussi lors de la remontée des corps des victimes qui sont dans un état effroyable. Appel sera fait à des volontaires qui ne manqueront pas pour saisir à bras le corps et avec infiniment de respect les pauvres restes, les déposer sur les brancards et les conduire dans un local où les Petites Soeurs des Pauvres leur font la toilette funéraire. Les anciens qui ont participé à ces tristes opérations en sont marqués pour la vie. Le 2^e Chasseurs à Pied n'a jamais oublié le Bois du Cazier !

7 et 8 Août 1996 : 40^e anniversaire du plus gros désastre minier qui ait frappé la Belgique.

La Cie QG - 2 Ch et l'ANCAP ont participé aux cérémonies commémoratives. Le Cdt Hre P. DUMONT, l'Adjudant-Chef e.r; Léon DEHASSE et l'Adjudant e.r. Jacques DERWEDUWEN qui, en 1956, encadraient les détachements du 2 Ch au Bois du Cazier faisaient partie de la délégation de l'ANCAP. La Cie QG - 2 Ch était représentée par le Capt ROMAIN et nos amis VANDERSTRAETEN, DUBOIS et MOHAMED.

Les petits Chasseurs

sont là

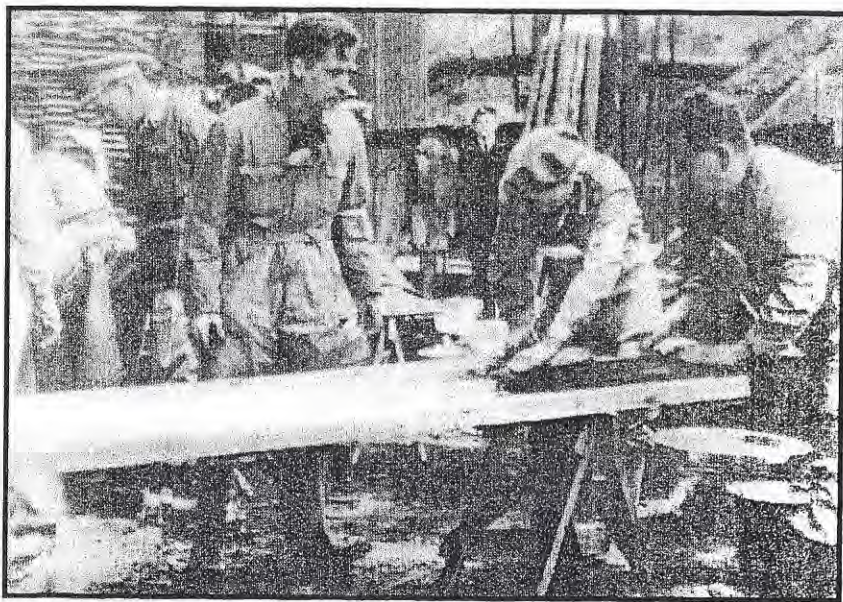
Depuis le début de la tragédie, les soldats du Deuxième Chasseurs, casernés à Charlevoix, se dévouent inlassablement, ne répugnant à aucune besogne si humble ou si difficile soit-elle. Devant l'entrée du dortoir des sauveteurs, nous avons vu nos «*p'tits chass*» procéder à des opérations de

désinfection. Jusqu'ici, nos soldats ont rempli des sacs de sable descendus au fond pour maîtriser le feu, ils ont rassemblé des milliers d'extincteurs et les ont distribués aux sauveteurs.

Volontairement, ils se sont offerts pour descendre de la cage les corps des malheureux

mineurs remontés. Et pourtant, bien peu s'attendaient à devoir effectuer une telle mission. Ils venaient de rentrer à la Caserne Trésignies après un mois de garde au Palais royal. Et ils attendaient impatiemment le congé du 15 août.

Qu'ils soient remerciés pour leur vaillance.



URGENT

EXCURSION ANNUELLE

Le temps est venu de penser à notre excursion annuelle et d'en parler. Elle aura lieu le mardi 29 octobre avec départ en car à 0800 heures de la Caserne TRESIGNIES et nous fera traverser une partie de notre belle Ardenne en automne par Beauraing, Bouillon et Florenville où aura lieu une halte "désaltérante". Nous passerons ensuite en Lorraine et par Avioth, nous gagnerons Montmédy où nous dînerons, très bien, j'en suis certain. Montmédy est une ancienne forteresse bâtie par Vauban, lui-même bâtisseur de Charleroi; elle est presque intacte.

Nous nous rendrons aussi sur les superstructures du Fort de Villy la Ferté où nous rendrons hommage aux 107 défenseurs morts dans ses ruines. Au retour, à la demande générale, peut-on dire, nous ferons un "arrêt-buffet" à Orval.

Nous vous demandons par le formulaire ci-joint, de nous donner votre accord de principe dès maintenant pour ce voyage qui coûtera 1.100 francs (Boissons non comprises).

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

La campagne de Mai 40 **Courrier**

Alors que la série d'articles du Col e.r. E. BURTON sur la campagne de l'armée belge en 1940 a été entièrement publiée, du courrier de nos Anciens continue à nous parvenir.

Un de nos membres, Monsieur F. VRENKEN, qui était en Mai 40 Adjt CSLR Chef du 2^e Peloton de la Cie C47 (14^e Cie) du 4 Ch a l'amabilité de nous communiquer le correctif suivant, relatif à la

journée du 27 Mai 40 dans le sous-secteur OUEST de la 5 DI (voir bulletin N° 93, page 20-Remarque).

Alors que nous écrivions que le I/4 Ch était réduit à 50 % de ses moyens et le peloton C47 mm reçu en renfort était entièrement perdu, Monsieur VRENKEN nous écrit : le I/4 Ch (Maj LONAY) disposait encore à AERSELE d'un C 47 de la 14 Cie/4 Ch. Ce canon était en batterie au SUD du carrefour, en direction du passage à niveau. L'ironie veut que cette équipe disposait aussi d'un autre C47 d'un Régiment de Ligne qui avait été récupéré alors qu'il était abandonné au passage à niveau précité. Je crois pouvoir dire, mais sans garantie, que le bataillon disposait aussi d'une ou plusieurs pièces C 47/DI.

Nous remercions notre Ancien pour ces précisions.

Notre ami et secrétaire de l'ANCAP, Monsieur Alex DUCHENE, bien qu'astreint à une longue période de convalescence, nous transmet deux articles relatifs au 12^e Chasseurs à Pied : un premier article rédigé par Monsieur Léon BRUX, paru dans le journal du prisonnier de guerre de Juin 96, un second est de la main de notre secrétaire.

Nous en faisons la synthèse.

En MAI 40, le 12 Ch et sa Compagnie Ecole sont casernés à Tournai, caserne BARON RUCQUOY. La compagnie Ecole se composait d'environ 300 soldats, candidats gradés de réserve, entrés au service le 20 Février 1940. Cette Cie était commandée par le Cdt VAN SEVENANT (ndlr : ancien du 2 Ch et futur Chef de Corps à CHARLE-ROI de 49 à 50). Le Peloton dont il est question dans cet article était encadré par le Lt HANON et le Sgt GALLET.

Le mercredi soir du 9 Mai, nous étions particulièrement heureux et impatients car, le vendredi, nous devions rentrer chez nous pour un congé de quatre jours en raison de la Pentecôte.

Le 10 Mai, vers 0200 hr, réveil général, à la hâte, préparatifs, rassemblement dans la cour du quartier et départ pour KAIN, à quelques

kilomètres au NORD de TOURNAI. Là, on nous cantonne à l'école normale pour filles. Vers 1000 Hr, la nouvelle circule : l'Allemagne a envahi la Belgique, la Hollande et le Grand Duché de Luxembourg. L'après-midi, la ville de TOURNAI est bombardée. Nous recevons une maigre pitance et nous passons la nuit sur la pavement des classes.

Le 11 Mai, à 0400 Hr, retour à TOURNAI et embarquement en train en direction de BEVEREN-WAAS, non loin d'ANVERS. Le convoi qui groupe l'ensemble du 12 Ch, passe notamment à LESSINES dont le clocher de l'église est en feu. Après de nombreux arrêts, dont une halte à ZOTTEGEM où la population sur les quais nous a accueilli avec beaucoup de gentillesse (tartes, tartines, café), nous entrons en gare de GAND où notre convoi est longuement retenu.

A LOCHRISTI, nouvel arrêt d'environ une demi-heure, lorsque soudain un STUKA plonge sur le train et largue quatre bombes. Une première touche la locomotive, tuant le machiniste, deux bombes atteignent le premier et le second wagon. La dernière tombe à quelques mètres du nôtre, mais heureusement n'explose pas. Sauve qui peut général au milieu d'une épaisse fumée en direction des prairies situées en contrebas de la voie ferrée. Retour de l'avion qui exécute un passe de mitraillage. Bilan total de l'attaque : 14 tués et 16 blessés plus ou moins grièvement.

Parmi les tués, notre Sgt GALLET, atteint d'une rafale à la tête, et que je vois agoniser dans les bras du Lt HANON. Détail navrant, le 10 Mai 40, notre Sgt (qui habitait, je crois à JUMET-GOHISSART) nous avait spontanément rejoint à KAIN alors qu'il était en congé spécial pour la naissance de son troisième enfant. Il laissait donc une veuve et trois enfants !

Le 13 Mai à 0300 Hr, départ en car vers BEVEREN-WAAS. Le 14 Mai, nous passons une journée désœuvrée et nous nous posons la question : "Que faisons-nous ici ?"

Le 15 Mai à 1730 Hr, embarquement par train, où par GAND et LA PANNE, nous arrivons à DUNKERKE pour y apprendre que la Cie Ecole ne dispose plus de wagons !

Tandis que le reste des recrues descend en train vers le SUD, nous nous voyons forcés de continuer à pied. Le 17 Mai, nous dormons au casino de MALO-LES-BAINS. Installés, faute de mieux sous la grande verrière qui tremblait sans arrêt, nous devons conserver le casque sur la tête et le sac près du corps pour nous préserver des éclats de verres éventuels.

Le 18 Mai, départ à 2100 Hr vers BOURG-BOURG. Nous sommes en première loge pour observer le bombardement de DUNKERKE dont le ciel est éclairé comme en plein jour. Le 19 Mai : nouvelle étape de BOURG-BOURG à LOUCHES où une roulante nous offre un brouet malgré tout bien odorant, dégusté avec volupté à l'abri des cyprès du cimetière.

Les 20 et 21 Mai nous restons à LOUCHES où nous dormons dans les granges. Le 22 Mai, nouvelle étape de nuit de LOUCHES à OFFENKERKE : Nous apprenons que les Allemands occupent déjà ABBEVILLE. Nous sommes donc encerclés !

Le 23 Mai, mouvement de OFFENKERKE à SAINT-FOLKIN. A PONT D'ARDRES, contact avec l'ennemi qui nous fait jeter les armes. Nous sommes prisonniers !

Pour la grande majorité des candidats gradés de la Cie Ecole du 12 Ch débute une longue captivité de cinq ans. A quelques uns, plus chanceux, s'offre l'occasion de fausser compagnie à leurs gardiens; c'est le cas de notre ami Alex DUCHENE.

Plus de cinquante ans après les faits, les anciens de la Cie Ecole se posent les questions suivantes :

- Pourquoi le 11 Mai 40, ce mouvement du 12 Ch en direction générale d'ANVERS, alors que TOURNAI (à une étape de LILLE) est si proche de la France ? Que de déplacements inutiles (dont une importante partie à pied pour la Cie Ecole) auraient pu être évités.
- Pourquoi cet oubli général dans lequel est tombé le tragique bombardement de LOCHRISTI ?

Nous remercions notre ami, Monsieur Alex DUCHENE, de nous avoir éclairé sur cet épisode méconnu du CRI/5 DI (12 Chasseurs à Pied).

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et espérons le revoir au plus tôt parmi nous .

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆



Journée du Patrimoine 7 et 8 septembre 96

Depuis plusieurs années, les Journées du Patrimoine sont l'occasion d'un branlebas de combat au Musée car on sait, d'expérience, que ces journées peuvent nous amener pas mal de monde si l'on se donne la peine de s'organiser et de proposer une activité intéressante.

Cette année toutefois, il fallait...y croire car le thème de ces journées, en région wallonne, était le patrimoine RURAL.

Notre patrimoine, vous le savez, n'a rien de rural et le musée est au centre ville ! De plus, un temps superbe a, bien normalement, attiré le monde hors ville où de jolis circuits ruraux étaient organisés.

Et pourtant, nous ne nous serons pas démenés pour rien : 99 visiteurs, dont 33 jeunes au Musée durant ce week-end. Notre plus grande satisfaction est d'avoir eu un tiers de jeunes participants à l'activité proposée pour eux.

Au nom de l'Amicale, remercions tous ceux qui ont contribué à la réussite de ces journées : J. DERWEDUWEN, F. ROLAND, P. DUMONT, L. DEHASSE, Melle LUCAS et toute l'équipe du 2^e Chasseurs à pied de Jumet, sous l'oeil attentif de J. LAGNEAU.

A l'année prochaine....!

S. DEWOSAL

LES MASCOTTES DU 2 Ch (suite)

La fin de la vie militaire de Roland. Sa "démob".

Après les éclats dont nous avons parlé dans une précédente chronique, Roland ne profita plus de la liberté presque totale dont il jouissait auparavant et il acquit peu à peu un caractère plutôt acariâtre.

On en vint à penser qu'il lui manquait une fiancée. Ayant eu vent de la chose, le bourgmestre de Marcinelle, ancien Chasseur lui-même, proposa au bataillon de le prendre momentanément au Centre de délassement et de mettre à sa disposition une femelle. Rapidement, on passa aux actes et la femelle fut achetée. Il ne restait plus qu'à transporter notre mascotte à son nouveau domicile mais là, les choses se gâtèrent.

Etant à ce moment précis en pleine période de rut, il ne se laissait plus approcher, se montrant très irascible même envers ses soigneurs. Le vétérinaire de la gendarmerie consulté, conseilla une médication utilisée lorsqu'il fallait ferrer un cheval fougueux; dans ce cas, la dose normale était de deux comprimés. Pour un daim, on en vint à l'idée que la dose normale devait être d'un comprimé. Roland prit facilement son calmant dans une châtaigne mais rien ne se passa; il était toujours aussi nerveux. La quantité fut donc augmentée et on atteint le total de six comprimés sans aucun résultat. Finalement deux soldats qui avaient travaillé dans un abattoir, parvinrent avec un de ses soigneurs à l'immobiliser et il fut transporté au Centre de délassement de Loverval, toujours bien éveillé, d'ailleurs.

Le lendemain, coup de téléphone du garde forestier, très inquiet, le daim dormait à poings fermés et il était impossible de l'éveiller. L'explication vint après réflexion, nous n'avions pas tenu compte que les daims sont des ruminants, alors que les chevaux ne le sont pas et il avait fallu un certain temps avant que le somnifère agisse.

Tout se termina donc pour le mieux mais l'histoire n'était pas

vraiment terminée. Mis en présence de sa femelle, Roland se montra tellement ardent qu'il l'épuisa et qu'en deux jours, elle mourut. Pour calmer ses ardeurs, il lui fallut trois femelles.

Certaines mauvaises langues laissèrent entendre par la suite qu'il n'était pas le seul Chasseur dans ce cas.

P. Dumont



Exposition du peintre Jacques COLIN à BEAUMONT les 6-7 et 8 Septembre 96

Superbe cette exposition. Dans les boiseries des Salons du Château Mairesse sur la Grand Place de BEAUMONT, les peintures marines de Jacques COLIN se détachaient d'une façon saisissante.

Jacques, fils de notre ex-président et de Madame COLIN notre marraine, s'est spécialisé dans les peintures de la mer. On s'y croirait. On a envie d'enjamber le bastingage des bateaux de pêche et de partir au large. On n'hésiterait pas à plonger dans la grande bleue. On frémit sous le ciel d'orage. Les façades blanches des maisons s'éclairent au grand soleil du port.

Les visiteurs ne s'y sont pas trompés. Ils ont admiré, simplement. Même les jeunes du Patro (dont Jacques fut le Président) se sont pris au jeu. Les questions qu'ils posèrent à l'artiste étaient pertinentes et prometteuses, pour certains, de talents qui ne demandent qu'à s'épanouir.

Jacques COLIN a également réalisé des reproduction miniatures de certains de ses tableaux. Voilà des idées pour des cadeaux !

Bravo à l'artiste dont la simplicité et le sens de l'accueil sont l'apanage du talent.

l'équipement de campagne des Chasseurs à Pied Période 1872-1914 (suite)

Il n'y a rien de commun entre l'équipement de campagne des officiers et celui de la troupe !

Tous les objets d'équipement qui ont été décrits précédemment sont d'ailleurs en dotation dans les régiments uniquement pour les sous-officiers et la troupe !?...

Faites vos emplettes, Messieurs !

A l'époque, il n'y a pas cette distinction entre équipement de corps et équipement personnel. Les officiers ont une indemnité de tenue et doivent acheter absolument tout leur équipement, inclus leur sabre, chez les commerçants spécialisés.

Le journal Militaire officiel (J.M.O.) - ce qu'on appelle aujourd'hui les Ordres Généraux (O.G.) - décrit et prescrit les pièces d'équipement à acquérir par les Officiers, n'importe où.

Attention, v'là des manteaux verts ...

... disaient les Chasseurs musardant en ville lorsqu'ils voyaient poindre au loin des officiers. car cela se remarquait ce superbe manteau vert⁽¹⁾ - que l'on peut voir au Musée - bien différent de la capote de troupe qui, rappelons-nous, est passée de marengo (presque noir) à gros bleu/gros vert.

Tant mieux pour les chasseurs de sortie qui ont ainsi le temps de rajuster leur tenue avant de croiser des officiers, direz-vous ? ... mais ce manteau, c'est aussi le vêtement principal de la tenue de campagne des officiers et ce beau "vert chasseur" n'est pas non plus suffisamment

(1) Les officiers d'Infanterie de Ligne portaient un manteau BLEU

discret pour le camouflage. Cela ne change pas de 1872 à 1914 ! Il en résulte qu'en campagne, l'ennemi peut aisément repérer de loin les officiers parmi la troupe, rien qu'à la teinte de leur uniforme !

La coiffure

Les officiers portent aussi le shako recouvert d'une toile cirée, comme la troupe. Mais, début 1914, on adopte pour les officiers des Chasseurs un bonnet de police "portefeuille" vert chasseur avec une large bande jonquille (voir au musée)(2).

C'est bien pratique et peu encombrant. Cette coiffure est autorisée en campagne mais ... autant dire qu'un adversaire, même daltonien, peut repérer mieux encore les officiers à cette coiffure !

Et le barda ?

En 1880, un très beau modèle de havre-sac officier, entièrement en cuir noirci, est prescrit. (Nous possédons un exemplaire au Musée). En pratique, on sait qu'au 1^{er} Ch, par exemple, les officiers ne portaient RIEN au dos en 1914. C'était vraisemblablement le cas aussi dans les autres régiments.

Pelle ? et même gamelle ou gourde ? etc ... Tout cela semble superbement ignoré pour les officiers en campagne. Seules les guêtres moulant tout le mollet sont prévus.

Les bagages des officiers étaient tout simplement chargés dans un chariot (1 par bataillon), cahotant à l'arrière par les sentiers ombragés et supposé rejoindre et distribuer lorsque la nécessité s'en fait sentir

Question de sous ? ...

Si votre fierté et votre bon sens belges sont heurtés par ces réalités, vous vous dites sans doute que c'est sûrement pour une question de sous, une fois de plus ?

(2) Pour l'Infanterie de Ligne, même modèle mais bleu à bande rouge

Dans ce cas, perdez vos illusions car, pour se conformer aux prescriptions en vigueur, les officiers ont du dépenser un argent fou, spécialement entre 1911 et 1914, tant les modifications ont été nombreuses pour la tenue ... de ville et de cérémonie !

Et hors de nos frontières ?

Encore une fois, il faut regarder ce qui s'y passe pour tenter de comprendre.

En Allemagne, le Kaiser est particulièrement friand de beaux et luxueux uniformes d'apparat pour flatter ses officiers (bien plus luxueux qu'à l'armée belge) MAIS, en campagne, les officiers ont une tenue de même teinte que la troupe - ce felgrau - Seuls les grades au collet sont apparents, mais pas à grande distance.

En Grande Bretagne, les grandes tenues ont ce superbe cachet qui persiste jusqu'à nos jours mais elles restent au vestiaire pour partir en campagne. les officiers ET la troupe sont en kaki à partir de 1907.

Les germes d'une mentalité selon laquelle l'officier semble détaché de toute contingence matérielle sont probablement à rechercher outre-Quévrain. J'en veux pour seule preuve le serment puéril des officiers issus de la dernière promotion de Saint-Cyr en 1914 : "Jurons, oui, jurons de partir à l'assaut avec notre casoar (BLANC) et nos gants BLANCS !" et ils le firent ! Mon Dieu, que la guerre est jolie ! ...

Fustigeons ! ...

Il n'y a pas d'excuse. Le bon sens belge n'est guère à invoquer pour la tenue de campagne des officiers. Il faut oser parler, pour eux, de tenues de campagne d'opérette en 1914.

Pendant 25 ans, avant 1914, on n'a pas arrêté de moderniser la tenue de campagne de la troupe mais PAS celle des officiers.

Les officiers PAS dans la même tenue que la troupe ? Cela se paiera TRES CHER en 1914.

Ne faisons plus jamais la même gaffe !

S. DELVOSAL

ECHO DU MUSEE

Ohé ! Chasseurs à Pied de 1940 (et avant)

Mon appel dans la revue précédente en vue de retrouver, parmi vous, l'une ou l'autre pièce d'équipement d'époque est resté sans écho ... mais l'espoir fait vivre !

Entretemps, en chinant en brocante spécialisée, on a quand même réussi à vous ramener quelques éléments de cet équipement MILLS de 1940 : le sac à dos, UNE cartouchière droite et la bretelle femelle. Incessamment, nous allons donc pouvoir présenter au Musée le servant de canon 4.7 des Chasseurs, toujours fort incomplètement mais avec au moins quelques vestiges de cet équipement MILLS si difficile à retrouver ! ...

A noter que nous avons aussi localisé (cela veut dire que la pièce n'est - en principe - ni à vendre ni à céder) un tracteur utility VICKERS, dans un hangar à MANAGE, chez un collectionneur.

Après avoir cherché une documentation sur cette chenillette, la conclusion est qu'il faudrait tenter de revoir ce véhicule, avec quelques initiés. En effet, c'est peut-être un tracteur 100% britannique.

QUI, PARMIS VOUS, A DES SOUVENIRS SUFFISAMMENT PRECIS POUR ALLER EN EXPEDITION A MANAGE ?

S. DELVOSAL
Musée

LA FORTIFICATION DE 1715 à 1870

Après VAUBAN, la fortification entre en léthargie. Les causes en sont multiples :

- La France va bénéficier de plus de 25 années de paix.
- La mort de Louis XIV en 1715 prive le corps des ingénieurs formés par VAUBAN de son appui inconditionnel
- le coût prohibitif de l'entretien des places existantes empêche la construction de nouveaux ouvrages pourtant planifiés
- Un changement de doctrine favorise la guerre de mouvement; les places fortes n'y jouent plus qu'un rôle secondaire d'appui aux opérations
- L'artillerie de siège a fait peu de progrès. Il faudra attendre la réforme de l'artillerie par GRIBAUVAL en 1765 : la portée efficace atteint 800 m et la cadence de tir 2 coups/minute. Alors que l'artillerie de campagne voit sa mobilité accrue, l'artillerie de place et de siège est standardisée : canons de 12, de 16 et de 24, obusiers de 6 pouces.

Au sein de cette période creuse, il faut néanmoins citer les recherches de CORMONTAIGNE, MONTALEMBERT et LE MICHAUX d'ARCON. Tous trois, tout en conservant l'enceinte traditionnelle, préconisent l'érection d'une couronne d'ouvrages garnis de canons à une distance telle de la Place que celle-ci soit à l'abri des tirs de l'assiégeant. Cette ligne de forts doit se flanquer mutuellement.

De plus, MONTALEMBERT suggère d'éliminer courtives et bastions et de les remplacer par un tracé en ligne brisée. Il propose de dégarnir les fossés de tous les ouvrages encombrants, mais inscrire à la base des deux faces de cet obstacle des petits ouvrages à tir rasant croisant leurs tirs. Ces coffres et caponnières sont une résurgence du passé : souvenons-nous du MOINEAU du château de BONAGUIL (voir N°86 page 35). Il abrite partout l'artillerie en construisant d'énormes casemates (on pourrait dire des "murs à canons") garnies à plusieurs étages d'embrasures multiples s'ouvrant sur des locaux équipés de

cheminées pour l'évacuation des fumées et dans lesquels sont alignés un grand nombre de canons. A ce système appartiennent FORT BOYARD et dans une moindre mesure les citadelles de HUY et DINANT.

L'apparition de l'ARTILLERIE RAYEE en 1858, marque un tournant déterminant dans l'art de la guerre et de la fortification. Cette innovation entraîne la disparition du boulet qui est remplacé par l'obus cylindro-ogival garni de poudre et muni d'un dispositif de mise à feu. le tube rayé donne au projectile une plus grande précision et la portée peut atteindre 5 à 6 Km; en tir courbe elle est de 1000 m.

Les essais effectués en 1863 sont éloquentes ; tout objectif non correctement défilé aux tirs plongeants ne résiste pas au bombardement: remparts, maçonneries mal protégées etc...

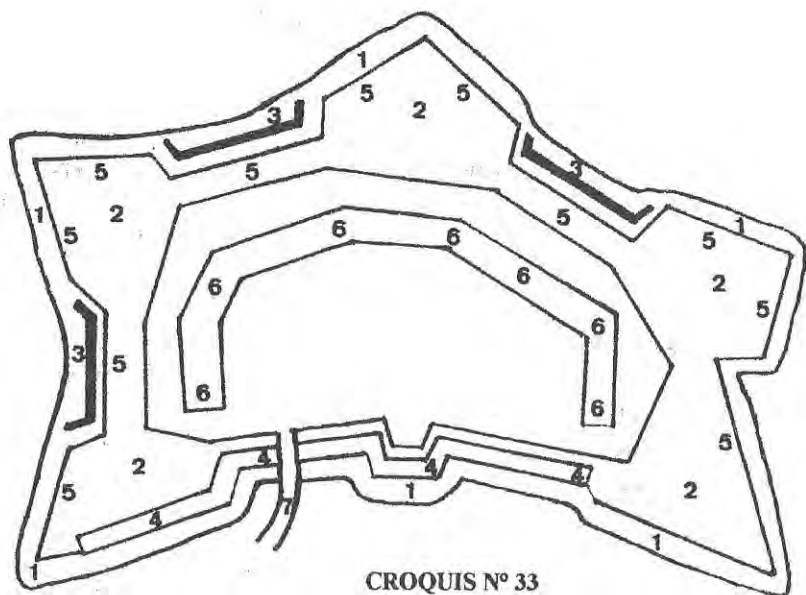
La grosse majorité de la fortification existante est devenue obso-lète !

Les forts français modernes tels qu'ils existeront lors de la guerre franco-allemands de 1870 auront la configuration générale du gros ouvrage de QUEULEU dans la position fortifiée de METZ.

En application de la doctrine de MONTALEMBERT, il s'agit d'une grosse batterie de 95 canons (croquis N°33) protégé par un fossé(1) et équipé de bastions(2) et de tenailles(3) il est constitué de levées de terre et de maçonneries. Tous les casernements(4) sont logés à la gorge (partie arrière de l'ouvrage). Les canons sont répartis en DEUX batteries; une batterie BASSE(5) installée sur tout le pourtour de la levée de terre, et une batterie HAUTE (6) juchée sur un vaste cavalier en forme de fer à cheval édifié au centre du fort et qui domine la batterie BASSE.

Tous les canons sont installés à ciel ouvert, mais protégés latéralement par des traverses.

Des positions de tir sont prévues pour l'infanterie qui est chargée d'assurer la défense rapprochée.



CROQUIS N° 33

Les casernements bâtis à l'arrière de l'ouvrage où ils, bénéficient d'une meilleure protection, sont ancrés dans la levée de terre. Construits en maçonnerie à voutes multiples, ils sont recouverts en ciel d'une épaisse couche de terre. De leurs feux, ils interdisent l'accès à l'entrée(7) de l'ouvrage.

La configuration du fort de QUEULEU évoque un solide retour en arrière : bastions et tenailles réapparaissent !

La protection des pièces et des servants n'est nullement assurée : obus percutants et shrapnels pourront devaster les batteries !

Pourtant, à la même époque, débutent les premiers essais de casemates cuirassées qui évolueront ensuite vers les coupoles tournantes. Les premières casemates ne sont au début que des boucliers enveloppant chaque canon et pivotant en même temps que la pièce.

Une nouvelle ère de la fortification débute avec deux précurseurs de marque : BRIALMONT en Belgique et SERE DE RIVIERES en France.

HUMOUR

Une jeep débachée et pare-brise rabattu du Peloton Eclaireur 2 Ch roule sur l'axe STAVELOT-ELSENBORN.



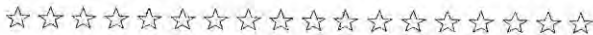
Un oiseau passe en rase motte devant le véhicule tout en se soulageant : Impact sur les lunettes du chauffeur.

Celui-ci, un philosophe, constate : "Heureusement que les vaches ne volent pas !"

Un français fort pressé roule sur l'autoroute du soleil. Au cours d'un dépassement hasardeux, il fait une queue de poisson à une grosse MERCEDES immatriculée en Allemagne.

Outré, le chauffeur allemand le redépasse aussitôt et arrivé à sa hauteur, il lui hurle : Charnière !

Rentré chez lui et intrigué, le français se précipite sur son dictionnaire et il y lit à la lettre C la définition suivante : CHARNIERE : espèce de gond !



Avec nos félicitations

Noces d'Or



Toutes nos plus chaleureuses félicitations à notre ancien du 2 Ch, Monsieur Robert HUET qui a fêté ses 50 ans de mariage. C'est en effet le 18 mai 46 qu'il a épousé Mademoiselle Lena REELING à MARCHIENNE-AU-PONT.

Nous leur souhaitons encore de longues années de bonheur.

Naissance

Madame COLIN est l'heureuse grand-mère d'un petit Sacha. Nous lui adressons nos plus sincères félicitations à partager avec les heureux parents.



Le coin de la philatélie

Le club philatélique de WAVRE (secrétariat : Rue Haute N°24 à 1300 WAVRE) organise le dimanche 20 Octobre sa XXIIe bourse philatélique et cartophilique en la salle des fêtes et dans le cloître de l'Hotel de Ville. Cette bourse débutera à 0900 Hr pour se terminer à 1800 Hr.

Les 5 et 6 octobre 1996 aura lieu la prévente des timbres l'ARMONAQUE de MONS et la philatélie de la jeunesse (chlorophylle) au VAUX-HALL de MONS.

A cette occasion, l'union philatélique montoise et le cercle philatélique St LUC organiseront le 6 octobre un COURRIER PAR BAL-LON.

Les philatélistes désireux d'acquérir cette enveloppe souvenir dont les timbres seront l'ARMONAQUE et CHLOROPHYLLE) sont invités à effectuer leur versement au compte du Frère Joseph PIRENNE (crédit général 195-0022181-44 en indiquant l'adresse du destinataire en lettre majuscules. (Lettre ordinaire 100 Frs, lettre recommandée 240 Frs)

!!! DATE A RETENIR !!!

Notre prochaine assemblée générale, suivie du traditionnel banquet se déroulera **le samedi 1 mars 1997** au Centre FOURCAULT, rue des Français 147 à 6020 DAM-PREMY.

TOUTES les précisions voulues vous seront données dans notre bulletin du **15 janvier 97**.

Nous vous demandons dès à présent de bloquer cette date dans votre agenda.

Ceux qui nous quittent

Monsieur VAN DEN ABEELE

Monsieur DERUBBEL

Monsieur WOLCARIUS

Le Colonel VANGEENDERHUYSEN, ancien Comd
de la Région de Gendarmerie HAINAUT-NAMUR

Le Major G. VERMEIR, ancien Commandant en
second du 2^e Chasseurs

L'épouse du Colonel BEM e.r. MASSART ami fidèle
de l'ANCAP et collaborateur à la revue

Nous réitérons aux familles éprouvées nos plus sincères
condoléances.